



Traité par :
Service Culture Sport Intégration
François Pfefferlé / cf
027 452 03 32 / francois.pfefferle@sierre.ch

Judo Club Sierre
Madame Sarah Hitter Salamin
Présidente
Chemin de la Petite Arvine 65
3960 Sierre

Sierre, le 18 décembre 2025

Hôtel de Ville
Case postale
CH-3960 Sierre

Tél. 027 452 01 11
Fax 027 452 02 50
www.sierre.ch

**Projet de dojo et concours d'aménagement d'espaces publics - secteur
Glariers**

Madame la Présidente,

Nous donnons suite à notre courrier du 20 novembre dernier étant en mesure de vous fournir des informations complémentaires sur le projet de développement des Glariers.

Ce quartier est l'objet d'une attention particulière, car le Conseil municipal a décidé d'y mettre sur pied un concours de projets pour l'aménagement d'espaces publics et pour leur intégration au sein d'une image directrice pour le quartier.

Ce cahier des charges comprend un périmètre de réflexion et un programme de réalisation d'espaces publics. L'objectif de la réflexion (cf. périmètre en rouge en annexe) est de proposer une image directrice du secteur situé à l'est de l'école des Glariers afin de justifier l'emplacement des espaces publics projetés et de localiser les autres infrastructures encore à développer, comme un nouveau dojo. Cette exigence est formulée ainsi dans le cahier des charges du concours :

Proposer une localisation pour un dojo pour le club de judo. Surface de plancher estimée : 500m². Surface au sol minimale : 250m². Il devrait s'agir de préférence d'un volume indépendant.

Ce concours sera jugé au début du mois de mai. Nous prendrons contact avec vous dès que les dates seront fixées afin de vous présenter les différents projets pour préavis en tant qu'expert. Une exposition publique aura lieu courant juin 2026.

Afin de tenir compte des différentes contraintes du site, nous vous recommandons d'attendre la localisation précise du dojo aux Glariers avant de développer un projet avec une entreprise.

Une fois cette localisation définie, nous pourrions passer aux étapes de concrétisation d'un engagement et établir un planning plus détaillé.

Nous vous remercions de prendre note de ce courrier et vous présentons, Madame la Présidente, nos salutations les meilleures.


Pierre Berthod
Président


Benoît Emery
Secrétaire municipal

Annexe : Périmètre du concours

Copie à : Mme Laurence Salamin, architecte de Ville, Sierre

Concours "Les Glariers", Sierre

Plan des périmètres

-  Périmètre de travail exclusivement sur des parcelles communales
-  Zone d'intérêt général scolaire
-  Colline de Piney d'en Haut - protégé
-  Périmètre élargi
-  Parcelles communales

